



Orientations stratégiques en éducation des adultes

Apprendre à tout âge dans une société du savoir

DOCUMENT 3

Document de réflexion publié en soutien à la démarche
d'élaboration de planification stratégique 2021-2026 de
l'ICÉA

Septembre 2021

www.icea.qc.ca

Depuis 1946, une action essentielle en éducation des adultes !

RECHERCHE, ANALYSE ET RÉDACTION

Daniel Baril, directeur général

Hervé Dignard, agent de recherche et de développement

Sylvie Pelletier, agente de recherche et de développement

Avec la collaboration du comité des politiques en éducation des adultes de l'ICÉA

© La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN : (version numérique) **978-2-89108-110-8**



5000 d'Iberville, bureau 304, Montréal (Québec) H2H 2S6

www.icea.qc.ca | 514 948-2044

Table des matières

Mise en contexte	4
Introduction	6
Des orientations stratégiques en éducation des adultes	9
1. Bien public, commun, privé : refonder le statut sociopolitique de l'éducation des adultes	10
2. L'adulte en apprentissage au XXI^e siècle : les défis d'une réponse éducative adaptée à des profils d'adultes diversifiées	16
3. Le nouvel écosystème des lieux d'apprentissage et d'éducation des adultes : construire la société apprenante	21
4. Les nombreux visages de l'éducatrice et de l'éducateur d'adultes	26
5. Le droit à l'apprentissage tout au long de la vie : actualiser le cadre juridique du droit à l'éducation	30
6. Les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19 : tirer des leçons, consolider des acquis et tenir compte de l'impact psychologique et émotionnel	34
7. Des politiques éducatives en phase avec les réalités de l'apprentissage tout au long de la vie	38
8. Un mouvement de l'éducation des adultes en recomposition	43

Mise en contexte

Lors de son assemblée générale de l'automne 2021, l'ICÉA adoptera une nouvelle planification stratégique pluriannuelle. La planification stratégique en cours a débuté en 2016, alors que l'Institut entrait dans une période de réorganisation. À l'époque, l'Institut priorisa ses activités de recherche et mit l'accent sur des thématiques s'appuyant sur une lecture des transformations de l'éducation des adultes. Pour soutenir la réflexion de nos membres et bénéficiers de celle de nos partenaires, nous rendons publics trois documents que nous regroupons dans la présente publication pour en faciliter l'accès.

Un premier document propose **un survol et un bilan** des analyses menées par l'ICÉA entre 2016 et 2021 sur ces sujets qui ont été priorisés dans le cadre de la planification stratégique en cours. En particulier, le bilan proposé fait ressortir des défis importants qui ont été portés à notre attention par nos membres et nos partenaires, tout au long de cette période, et qui servent de base à des considérations partagées en vue de la prochaine planification stratégique de l'Institut.

Un second document propose **de grandes tendances** influençant l'éducation des adultes ou caractérisant des aspects majeurs de son développement. Ces tendances constituent notre lecture de l'environnement actuel de l'éducation des adultes en fonction de laquelle nous pourrions situer des orientations stratégiques.

Enfin, un troisième document soumet à la discussion publique **des orientations stratégiques** qui nous apparaissent répondre à des questions centrales et qui ouvrent des perspectives structurantes de développement pour les années à venir. La prochaine planification stratégique de l'ICÉA priorisera quelques-unes de ces orientations stratégiques afin de guider les chantiers d'analyse et de recherche de l'ICÉA au cours de la période 2021-2026.

Cette publication lance la démarche de consultation de nos membres et de nos partenaires en prévision de l'adoption de notre prochaine planification stratégique 2021-2026. Toutes et tous sont invités à commenter les constats et les perspectives que nous rendons publiques. Sur notre site web, vous pourrez accéder à chacun de ces documents et vous y trouverez de l'information pour nous partager vos analyses et vos réflexions.

L'année 2021 marque le 75^e anniversaire de fondation de l'ICÉA. Au fil des décennies, notre organisation a régulièrement pris le pouls de l'éducation des adultes et, sur la base de constats dégagés, a proposé des orientations contribuant au développement de l'éducation des adultes en relevant des défis de l'époque. Cette réflexion que nous lançons en vue de notre prochaine planification stratégique s'inscrit dans cette tradition. Elle fait valoir que l'éducation des adultes vit une transition qui impose de

renouveler les orientations stratégiques qui guident l'action des milieux, au premier chef, du gouvernement.

Introduction

Nous sommes à un point charnière du développement de l'éducation des adultes. Au cours des 60 dernières années, la sphère de l'éducation a connu des changements importants, tant en matière de politiques, d'organisation du système et des programmes que des parcours éducatifs. Ces changements ne sont pas uniquement le fait des politiques strictement éducatives, mais aussi de l'articulation entre des politiques générales et des politiques sectorielles, les premières servent de guide, ou à tout le moins, aident à orienter les secondes. Il en est de même quand il s'agit de penser une planification stratégique dont les orientations tiennent à la fois aux grandes tendances politiques, à des orientations sectorielles et à des choix comme organisation. La prochaine planification stratégique de l'ICÉA devra camper l'action de l'Institut dans cette période de transition de l'éducation des adultes dont nous ne pouvons encore anticiper l'aboutissement.

Ainsi, entre 1960 et 1984, des changements importants sont introduits dans le rôle de l'État, avec l'institutionnalisation d'un État-providence qui est largement d'inspiration sociale-démocrate. Ce processus est observable tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement québécois. Cette orientation générale guide le développement au sein de la sphère de l'éducation. Il se manifeste principalement par la présence plus forte de l'État comme planificateur et régulateur du système et la mise de l'avant des objectifs d'égalité des chances et d'accès élargi aux ressources éducatives. L'ICÉA a alors joué un rôle important dans la diffusion de l'idée d'éducation permanente, dans un accès élargi des adultes, hommes et femmes, à la formation, dans le développement de l'éducation populaire et plus largement dans la mise en œuvre de l'égalité des chances. L'Institut a cherché à optimiser les conditions de développement de l'éducation des adultes, d'où ses interventions fortes au cours de la Commission Jean, au début des années 1980.

Depuis 1984, les politiques générales ont changé d'orientation : la réduction de la taille et des interventions de l'État et la nouvelle gestion publique devenant des crédos de plusieurs partis politiques. En éducation des adultes, l'accent est mis sur la professionnalisation des activités avec l'institutionnalisation de la formation sur mesure, les réformes des programmes de formation, la mise en œuvre de la loi du 1 %, la création du réseau d'organismes en développement de la main-d'œuvre et la mise en œuvre d'une politique d'intervention sectorielle. L'ICÉA a fait montre de vigilance pour que ces réformes soient des mesures pour la main-d'œuvre et non pas uniquement des mesures de main-d'œuvre. Il a accompagné les organismes d'éducation populaire dans leur lutte pour le maintien des programmes et des ressources. Il a poursuivi son combat pour l'égalité

d'accès aux activités de formation. Surtout, il s'est mobilisé pour l'adoption d'une politique d'éducation des adultes, qui a été diffusée en 2002. Tous les espoirs mis dans la politique ne se sont pas avérés, le gouvernement libéral ne se mobilise pas autour de cette politique. Devant l'inaction de ce dernier en ce domaine, l'Institut a demandé au gouvernement de formuler une nouvelle politique d'éducation des adultes pour les besoins d'aujourd'hui.

Au cours de cette période, l'action de l'ICÉA en est une de chien de garde du développement de l'éducation des adultes afin que l'accès à l'éducation des adultes soit assuré et que les conditions de son institutionnalisation soient optimales pour les personnes apprenantes. En ce sens, il s'est opposé aux coupes budgétaires, il a cherché à comprendre les effets de la pandémie sur les apprenants adultes. De plus, il s'est intéressé aux apprenants adultes en situation de marginalisation et il s'est penché sur la transformation de l'ingénierie de la formation avec la montée de l'éducation numérisée et de l'explosion de services de formation numérisés. Par ailleurs, l'Institut cherche aussi à comprendre le développement de l'éducation des adultes avec les indicateurs et à participer à la création d'instruments et d'intervention de formation comme Nos Compétences Fortes, la recherche sur les femmes chefs de famille monoparentale et les Badges numériques.

Une période complexe

Au moment où nous amorçons la formulation d'une nouvelle planification stratégique, nous sommes devant une situation quelque peu compliquée. D'une part, les limites des politiques néo-libérales se font de plus en plus sentir dans diverses sphères d'activités sociales et sur les inégalités sociales. L'éducation des adultes n'échappe pas à cette tendance. Même si la proportion de personnes participant à des activités augmente, les inégalités d'accès et de réussite demeurent.

En même temps, de nouvelles orientations politiques générales qui remplaceraient le néo-libéralisme ne sont pas encore clairement formulées. Des pistes se dessinent. D'une part, il faudrait renouveler la social-démocratie qui reprendrait les objectifs d'assurance contre les aléas de la vie et qui ouvrirait sur de nouvelles capacités de développement collectif et personnel. D'autre part, les enjeux environnementaux, de transition écologique et de développement durable doivent être au premier plan des préoccupations politiques, sociales et politiques. Ces enjeux questionnent les bases de la mondialisation actuelle des rapports économiques et politiques.

Sur le plan plus strictement éducatif, en particulier en éducation des adultes, différentes orientations seraient de mise. Ces orientations rejoignent des préoccupations de l'UNESCO et de sa commission sur les futures de l'éducation.

- La liaison avec la lutte aux inégalités et la redistribution des ressources et des opportunités (life chances) permettant de satisfaire les besoins humains. La question de la participation à l'éducation des adultes, et à ses différents segments, se retrouve au cœur des revendications ;
- Une forte intervention de l'État pour assurer le droit à l'éducation et donc aux savoirs, aux compétences. À cet égard, il doit jouer un rôle important comme fournisseur de services éducatifs. L'apprentissage tout au long de la vie a ouvert le jeu en ramenant à l'avant-plan la formation non formelle et la formation informelle, mais il ne suffit pas de multiplier les occasions de formation et d'appeler à une culture de la formation qui serait une disposition individuelle pour que la formation influence les parcours de vie. En ce sens, le rôle de l'État est central pour assurer une offre élargie de services éducatifs ;
- Le développement d'une société civile qui assure l'existence d'associations autonomes de l'État et de la sphère économique qui interviennent autour des enjeux de la vie quotidienne et créent des réseaux sociaux. Cela constitue un fondement d'une société démocratique ;
- Le développement du système éducatif public qui reconnaît son rôle en éducation des adultes, assure à ces derniers l'accès à des activités formelles et collabore avec d'autres organisations autonomes afin d'élargir l'offre de formation à des activités non formelles et informelles tant en formation professionnelle qu'à diverses activités à la citoyenneté.

Pour guider la réflexion de nos membres en vue de l'adoption de nouvelles orientations stratégiques pour la période 2021-2026, nous proposons huit grandes orientations. Celle-ci ont été dégagées des travaux d'analyse et de recherche réalisés au cours des cinq dernières années, période de la planification stratégique pluriannuelle qui vient à échéance. Ces orientations reflètent des défis et des enjeux propres à ce contexte de transformation qui redessine l'éducation des adultes. Elles constituent chacune des questions fondamentales qui ouvrent sur des perspectives structurantes. Prise comme un tout, elles illustrent la complexité de cette période de transition que vit l'éducation des adultes et elles invitent l'ICÉA à situer son apport dans ce contexte de recomposition de l'éducation des adultes.

Des orientations stratégiques en éducation des adultes

Depuis 2016, nous documentons les transformations de l'éducation des adultes. Nous estimons que les plaques tectoniques de l'apprentissage et de l'éducation des adultes sont en mouvement. Nous sommes d'avis que les changements en cours modifient en profondeur ce domaine éducatif. Une demande omniprésente de connaissances et de compétences diversifiées, des lieux d'éducation se multipliant pour créer une infrastructure de plus en plus complexe, une panoplie de modèles et de pratiques andragogiques, une variété d'acteurs qui rendent possible l'apprentissage chez des adultes aux profils de plus en plus diversifiés, des défis d'équité et d'inclusion à relever pour contrer l'exclusion et la précarité sont les principales tendances qui caractérisent le présent contexte de l'éducation des adultes. L'effet conjugué de ces tendances fait émerger un nouvel écosystème d'apprentissage et d'éducation des adultes.

Prenant appui sur ce cadre d'analyse, nous avons échangé depuis 2016 avec nos membres, nos partenaires ainsi que des personnes représentant plusieurs organisations à l'occasion d'activités publiques, de conférences, de débats politiques dans nos instances ou de discussions individuelles. Ces échanges ont permis d'approfondir les réalités évoquées. Au fil de ces échanges, des considérations nous ont été partagées et des questions nous ont été posées. Sans remettre en question les fondements du portrait proposé, elles mettent l'accent sur la difficulté de saisir la nature et l'ampleur des changements en cours et de prendre la mesure de leurs conséquences sur l'éducation des adultes. Ce paysage éducatif en expansion est déboussolant et nous estimons qu'il est temps de répondre à des questions de fond.

Nous avons tenté de résumer ces propos dans de grandes orientations qui touchent des dimensions essentielles des développements actuels. Chaque orientation mène à des questions stratégiques dont les réponses possibles s'ouvrent sur des perspectives différentes, sinon nous entraînent sur des voies alternatives de développement pour l'avenir de l'éducation des adultes. En outre, bien qu'elles concernent des dimensions distinctes de l'apprentissage et de l'éducation des adultes, plusieurs de ces questions touchent des aspects qui ne sont pas indépendants les uns des autres, puisqu'ils concernent souvent des composantes interreliées qui se rendent mutuellement possibles. Nous soumettons ces orientations à la réflexion stratégique sur l'éducation des adultes.

Définir la contribution de l'ICÉA

Les champs d'action de l'Institut concernent l'analyse et la recherche, la mobilisation des milieux, la représentation et l'innovation. Pour chacune des orientations soumises à la

consultation, il conviendra de réfléchir aux actions que peut poser l'Institut, dans le respect de sa mission et de ses modes d'action.

Pour soutenir la réflexion de nos membres, le texte de présentation de chacune des orientations propose les éléments suivants :

- Nous exposons les principales dimensions de l'orientation ;
- Nous soulevons des questions qui peuvent nourrir la réflexion¹ ;
- Nous proposons des actions que pourrait mener l'ICÉA.

1. Bien public, commun, privé : refonder le statut sociopolitique de l'éducation des adultes

Historiquement, l'éducation des adultes prend sa source dans une diversité de milieux. Initiatives privées ou communautaires, mouvements sociaux, entreprises, démarches individuelles ou en communauté avec des pairs, État, ces différents lieux ont été à l'origine de cette infrastructure d'éducation des adultes dont nous bénéficions. Au cours des dernières décennies, l'ordinateur, Internet et la technologie numérique ont démultiplié les possibilités éducatives de ces lieux et en ont généré de nouveaux. Dans un contexte d'expansion de l'éducation des adultes où l'État, les organisations communautaires et les mouvements sociaux, les individus et les communautés ainsi qu'un secteur privé en croissance jouent des rôles de premier plan, l'éducation des adultes devient à la fois un bien public, commun et privé. En éducation des adultes, les principes d'un nouveau contrat social restent à formuler.

Alors que des exigences de connaissances et de compétences dans divers domaines s'expriment au quotidien et que l'offre d'éducation des adultes prend de l'ampleur, l'action de l'État tend inversement à se limiter. Essentiellement, en éducation des adultes, l'État centre son action sur des urgences comme l'alphabétisation, l'obtention d'un premier diplôme chez les jeunes adultes et l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi. Cette action ciblée fait en sorte que le bien public en éducation des adultes prend la forme d'une mission corrective visant à pallier des ratées de l'éducation des jeunes et qu'il est centré sur des secteurs dont le marché privé de l'éducation se désintéresse.

Même si le statut de bien public de l'éducation des adultes semble incertain, celui de bien commun se renforce. Depuis des décennies, les organismes communautaires en alphabétisation, en éducation populaire et en développement de l'employabilité sont les piliers d'une action éducative menée au nom du bien commun. Ces dernières années, les individus ont enrichi le

¹ Ces questions visent à susciter la discussion publique. Leur formulation a bénéficié de l'apport des membres du comité des politiques en éducation des adultes de l'ICÉA.

statut de bien commun accordé à l'éducation des adultes en multipliant les initiatives d'apprentissage entre pairs. Enfin, en plus de cette action publique ou en faveur du bien commun, un marché privé d'éducation des adultes connaît une importante croissance, en particulier sous l'effet d'une offre accrue de plateformes de formation en ligne.

L'éducation des adultes s'organise désormais autour de trois grands pôles : (1) l'État, comme responsable du bien public; (2) la société civile et des collectifs d'individus qui sont engagés pour le bien commun; et (3) des entreprises de formation qui sont actives au sein d'un marché privé dynamique et innovant. Même si tous ces pôles cherchent à favoriser l'apprentissage chez les adultes, chacun joue un rôle social, économique et éducatif distinct. Le fait de pouvoir miser sur ces piliers de l'éducation des adultes est un atout. Toutefois, pour tirer pleinement profit de ces réseaux, il conviendrait d'explicitier l'apport spécifique de chacun, d'exposer les responsabilités des uns et des autres et de communiquer des attentes sociales à leur égard, en plus de viser à combiner les forces et ainsi à éviter les dédoublements et la concurrence. Autrement dit, afin que l'éducation des adultes puisse prendre appui sur de solides piliers, il serait pertinent de réfléchir aux grands principes qui guident l'action de chacun.

Des questions stratégiques pour le débat public

Ce sujet du rôle et des responsabilités des différentes parties prenantes en éducation des adultes suscite plusieurs questions. Nous en soulevons quelques-unes pour nourrir la réflexion.

Leadership de l'État

Le contexte actuel de crise sanitaire favorise une transformation rapide de l'éducation et la formation au Québec et ailleurs. Ce contexte de transformation est propice à l'accroissement des interventions du secteur privé qui développe une offre de formation à la carte et très ciblée. Cela dit, force est de constater que cette offre de formation ciblée ne répond pas à tous les besoins éducatifs des adultes.

- 1.1. *Dans un contexte de transformation où l'intervention accrue du secteur privé ne permet pas de répondre à tous les besoins éducatifs des adultes, comment réaffirmer le rôle et le leadership de l'État en éducation des adultes?***
- 1.2. *Comment faire en sorte que le leadership de l'État en éducation des adultes ne se limite pas à certaines actions stratégiques (compétences de base, alphabétisation, etc.) ou à des interventions dans des domaines qui n'intéressent pas le secteur privé?***

Perception de l'éducation des adultes

Malgré les interventions répétées de l'ICÉA, de ses membres et des partenaires de la société civile, l'éducation des adultes n'est toujours pas perçue comme un levier essentiel de la

transformation sociale, politique et même économique de notre société. Bref, l'éducation des adultes souffre d'un sérieux problème de perception.

Dans ce contexte, il faut se questionner sur les discours dominants qui donnent forme à la perception (collective, sociale, politique, économique) que nous avons de l'éducation des adultes. Il faut revoir ces discours et modifier la perception que nous avons de l'éducation des adultes.

1.3. *Quels sont les discours dominants qui donnent forme à notre perception de l'éducation des adultes?*

1.4. *Comment faire pour changer ces discours et donner forme à une meilleure perception de l'éducation des adultes?*

Discours et stratégies

Le slogan de la politique du gouvernement de 2002, « L'apprentissage tout au long de la vie », reflétait les tendances internationales. La mise à jour des compétences pour répondre aux besoins d'un marché du travail en mutation était l'une des priorités de cette politique, mais la formation continue visant à développer les compétences de citoyenneté et de participation des adultes dans tous les aspects de la vie en était l'orientation générale.

On constate par ailleurs que les assauts des tendances néo-libérales depuis le début de ce siècle ont eu pour conséquence de réduire le champ des responsabilités de notre gouvernement qui ne répond souvent qu'aux besoins de l'économie, au détriment des autres fonctions de l'éducation des adultes.

1.5. *Dans cette perspective, comment les adultes, et ceux qui les accompagnent dans leur éducation, peuvent-ils structurer un discours et une stratégie pour rétablir une orientation plus large de la part de l'État ?*

Discours public

La faible perception du levier essentiel que constitue l'éducation des adultes porte à croire qu'il n'y aurait pas de véritable discours public et partagé par tous sur ce sujet. Plusieurs discours sont mis de l'avant, mais ils n'apparaissent pas partagés, du moins pas comme l'est le discours actuel sur la santé publique. Par ailleurs, aucune véritable discussion publique et partagée n'est ouverte ni alimentée sur le sujet de l'éducation des adultes au Québec. Une telle discussion apparaît pourtant essentielle pour donner forme à un discours. La création d'un discours public se présente comme un élément important de la santé populationnelle du Québec, tout comme le sont les discours publics sur la prévention mis de l'avant par la santé publique.

- 1.6. *Dans cette perspective, comment donner forme à un discours public sur l'éducation des adultes au Québec (un discours qui serait plus que celui qui est alimenté par l'ICÉA et ses partenaires, par exemple)?*
- 1.7. *Surtout, comment ouvrir une discussion large et partagée sur l'éducation des adultes au Québec?*

Quelle contribution de l'ICÉA ?

De nombreux acteurs œuvrent en éducation des adultes. Cette réalité complexifie le champ de l'éducation des adultes. Au cours de la période 2021-2026, quelle pourrait être la contribution de l'ICÉA relativement à ce paysage en recomposition de l'éducation des adultes.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. Devant cette diversité d'acteurs, **la recomposition du champ de l'éducation des adultes soulève la question des formes de collaboration**. Du partenariat à l'approche écosystémique, le spectre des possibilités d'arrimage est vaste. Documenter ces modèles, analyser leur impact sur les différents lieux et les personnes y œuvrant, leur apport pour la poursuite des parcours d'apprentissage des adultes et les logiques des interactions qu'ils entraînent constituent des sujets d'analyse et de recherche que pourrait investir l'ICÉA.
2. Dans ce contexte en expansion de l'éducation des adultes, il est pertinent de revisiter **le rôle de l'État**. Alors que coexistent des acteurs issus des sphères publiques, communautaires et privés, en plus des individus eux-mêmes, analyser l'action de l'État en éducation des adultes, identifier ses forces et ses lacunes, répertorier ses transformations fourniraient des bases à une réflexion sur le bien public en éducation des adultes. Analyser ce rôle de l'État en éducation des adultes pourrait être une contribution de l'Institut à cet univers en transformation de l'apprentissage des adultes.

3. La multiplication des lieux et des milieux d'éducation des adultes donne lieu à **des discours en éducation des adultes qui peuvent se recouper, se compléter et s'opposer**. Documenter ces discours rendrait disponible un portrait des perspectives proposées et pourrait servir de base à l'identification de convergences sur lesquelles appuyer le développement des politiques. L'Institut pourrait mener de tels travaux d'analyse et de recherche.

Mobilisation des milieux

1. Malgré le rôle central des connaissances et des compétences des adultes dans le développement de ceux-ci, de leur milieu et de la société, **l'éducation des adultes reste marginalisée dans le débat public**. Cette situation pose le défi de la promotion de l'éducation des adultes. À titre de carrefour rassembleur en éducation des adultes, l'ICÉA peut contribuer à la promotion de l'éducation des adultes.

Représentation et campagne

1. **L'éducation des adultes ressort fragmenté des développements des dernières décennies**, situation accentuée par l'absence d'une politique gouvernementale qui pourrait procurer un cadre rassembleur. Dans ce contexte de développement tous azimuts où les acteurs se multiplient et les défis et enjeux se différencient, il serait opportun de tenir un débat public sur le rôle respectif des parties prenantes et qui identifierait de grandes orientations rassembleuses pour le futur. L'ICÉA pourrait susciter un tel débat.
2. Face à **des discours exprimant possiblement des visions contrastées, voire, concurrentes**, du rôle et du développement de l'éducation des adultes, il devient stratégique de faire valoir de manière plus soutenue une perspective ancrée dans la réponse aux besoins d'apprentissage des adultes et qui tienne compte de leur contexte de vie, dans la reconnaissance, la valorisation et le soutien des personnes à l'œuvre en éducation des adultes et, ultimement, qui soit fondée dans une affirmation du droit à l'éducation pour tous les adultes et la création des conditions d'exercice de ce droit. En ce sens, l'ICÉA peut accentuer des initiatives assurant que cette vision de l'éducation des adultes soit au cœur du débat en éducation des adultes.

Innovation

1. La recomposition en cours de l'éducation des adultes invite à repenser les modalités de collaboration parmi un environnement éducatif où agissent et interagissent une grande variété de lieux et de milieux d'éducation. Explorer des modèles de collaboration apparaît être un créneau d'innovation auquel pourrait contribuer l'ICÉA.

2. L'adulte en apprentissage au XXI^e siècle : les défis d'une réponse éducative adaptée à des profils d'adultes diversifiés

Individus aux conditions et circonstances de vie diverses, inégalités éducatives et sociales vécues par certaines populations, précarité potentielle de chaque personne dont les besoins d'apprentissage ne sont pas satisfaits, parcours d'apprentissage distincts ancrés dans les biographies éducatives uniques de chaque personne, exigences omniprésentes de connaissances à acquérir et de compétences à développer dans plusieurs sphères de la vie quotidienne, notre époque pose des défis éducatifs majeurs à l'adulte. Les lieux d'apprentissage et d'éducation doivent prendre en compte les contraintes multiples caractérisant la vie de l'adulte en apprentissage. En outre, de plus en plus les adultes sont appelés à gérer de manière autonome leur parcours d'apprentissage. En éducation des adultes, les contraintes de la vie des adultes imposent des approches adaptées et inclusives, et elles engagent la personne apprenante à développer une plus grande capacité à diriger ses apprentissages.

Au sein de nos sociétés, l'appel accru à des connaissances et des compétences provenant de domaines diversifiés accentue les risques d'inégalité susceptibles de mener certaines populations à la marginalisation ou de les maintenir dans l'exclusion. Dans ce contexte, les populations sans diplôme d'études secondaires leur assurant une formation de base ou dont les compétences en littératie sont insuffisantes par rapport aux attentes d'une société lettrée ne pourront pleinement participer à la vie d'une société misant fortement sur le savoir et l'écrit. Certaines populations sont plus particulièrement touchées. Cela dit, une société exprimant de fortes attentes en matière de connaissances et de compétences se doit de répondre aux besoins éducatifs des populations vulnérables. C'est non seulement une question de cohérence, mais une obligation morale fondamentale de justice éducative.

Pour participer à la société du savoir dans laquelle nous vivons, il est nécessaire de mettre à jour et d'enrichir nos connaissances et nos compétences. Cette pression exercée au jour le jour sur nous, comme adulte apprenant, souligne l'importance de développer notre capacité *d'apprendre à apprendre* tout au long de la vie. Qui plus est, ce contexte éducatif fait ressortir la pertinence, pour toute personne apprenante, d'être à même d'exécuter des fonctions relevant de l'ingénierie de la formation, comme l'évaluation des besoins d'apprentissage, l'identification des lieux d'éducation adéquats pour combler ces besoins, le transfert des nouveaux acquis dans les sphères concernées de la vie quotidienne, etc. Autrement dit, la capacité de gérer ses apprentissages fait maintenant partie des compétences que doivent développer les adultes de nos jours.

Répondre aux besoins éducatifs de l'adulte apprenant du XXI^e siècle impose de nouveaux défis. Contrer les inégalités éducatives en alphabétisant et en assurant une formation de base à

toutes et à tous demeure une obligation éducative fondamentale de nos sociétés du savoir. À l'échelle de l'ensemble de la population adulte, le fait de renforcer la capacité d'*apprendre à apprendre* d'une personne et de l'initier à la gestion de son parcours d'apprentissage deviennent de plus en plus des conditions d'autonomie éducative des individus.

Des questions stratégiques pour le débat public

Compétences de base

Lorsque l'emploi a été stable et de longue durée, les employeurs ont entrepris un perfectionnement sur le lieu de travail pour s'adapter aux changements. Avec l'avènement du travail précaire, de la sous-traitance et des contrats à temps zéro, les adultes ont maintenant la responsabilité de relever de nouveaux défis, inconnus.

2.1. *Dans cette perspective, de quelle manière devrait-on actualiser ou redéfinir le concept de « compétences de base » qu'un adulte doit savoir maîtriser et qu'il devrait recevoir dans son éducation de base?*

L'adulte et son milieu

Le milieu de vie d'un adulte, la communauté à laquelle il appartient ainsi que les contextes dans lesquels il évolue (social, environnemental, politique, etc.) apparaissent avoir une importance sur le caractère adapté des réponses éducatives à fournir.

2.2. *Comment s'assurer de bien situer l'adulte dans les différents contextes où il évolue (social, environnemental, politique, etc.) afin de fournir des réponses éducatives adaptées à ses besoins?*

Responsabilité individuelle et collective

La formation et l'apprentissage à l'âge adulte sont plus que jamais présentés comme une responsabilité individuelle plutôt que collective, alors que les individus vivent dans des environnements et des contextes sociaux. Ceci, en dépit du fait que de nombreux apprentissages sont ou devraient être collectifs et que ces apprentissages profitent tout autant aux personnes qu'à l'ensemble de la société. Cela devrait donc être une responsabilité partagée avec les différents milieux auxquels ils appartiennent.

2.3. *Comment surmonter les obstacles générés par le fait de faire porter sur les individus la responsabilité d'aller en formation et d'apprendre?*

2.4. *Comment affirmer, valoriser et reconnaître la dimension collective de notre responsabilité d'apprendre, à la fois comme personne et comme société?*

Réponse éducative

Le contexte actuel fait en sorte qu'une partie non négligeable de l'offre de formation tend à répondre à certaines compétences utiles, notamment en fonction de priorités économiques ou liées à l'emploi. Ce contexte marqué par une volonté de répondre rapidement et de manière ciblée aux besoins éducatifs favorise un morcellement de l'offre : des réponses éducatives sur mesure, centrées sur des besoins précis, qui ciblent des demandes tout aussi précises et qui s'adressent à des populations spécifiques (des personnes qui sont pour la plupart en emploi, scolarisées et sensibilisées à l'importance de s'adapter aux changements). La valeur de la formation offerte devient ainsi marquée par l'immédiateté de certains besoins ou de certaines demandes, parfois au détriment des besoins des personnes.

- 2.5. *Comment faire en sorte que l'éducation des adultes propose aux personnes des solutions éducatives qui vont au-delà du développement de compétences utiles dans l'instant ou à court terme?*
- 2.6. *Comment s'assurer que le développement de l'offre de formation ne soit pas uniquement centré sur des demandes jugées rentables ou prioritaires?*
- 2.7. *Comment s'assurer de tenir compte des besoins des individus et pas seulement de ceux de l'économie ou du marché du travail?*
- 2.8. *Comment éviter le morcellement de l'offre de formation et renforcer sa valeur?*

Quelle contribution de l'ICÉA ?

Dans nos sociétés sollicitant fréquemment des connaissances et des compétences dans des domaines variés, les individus doivent pouvoir accéder à un éventail de lieux d'éducation et d'occasions d'apprentissage. Ce contexte renouvelle l'importance accordée à l'apprenant adulte.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. Quel est l'impact sur **les compétences de base** d'une société qui s'attend à une maîtrise élevée de connaissances et de compétences dans des domaines diversifiés?

Alors qu'une demande sociale s'intensifie, il serait opportun que l'ICÉA documente l'évolution du concept de *compétences de base*, notamment, les domaines d'apprentissage auquel il réfère et les niveaux de maîtrise attendus des connaissances et des compétences visées.

Mobilisation des milieux

1. Le **droit à l'éducation** exprime un engagement collectif en faveur de l'apprentissage. Les obligations qu'il comprend, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, interpellent au premier chef l'État à titre de fiduciaire du bien public. Dans un contexte sociétal où les connaissances et les compétences jouent un rôle majeur dans le développement individuel et social, l'ICÉA doit rappeler aux parties responsables du droit à l'éducation les obligations sous leur responsabilité.
2. La **diversification des lieux d'apprentissage** fragmente l'éducation des adultes. Chacun de ces lieux possède ces défis distincts et fait valoir ses conditions propres de développement. Il en résulte un paysage morcelé où l'intérêt collectif du champ de l'éducation des adultes peine à se faire entendre. L'ICÉA a un rôle privilégié à jouer dans le rassemblement des organisations de l'éducation des adultes autour de perspectives exprimant l'intérêt collectif.

Représentation et campagne

1. La **diversité des conditions de vie des adultes** impose de nombreux défis aux activités éducatives qui leur sont destinées. La typologie des obstacles à la participation a répertorié plusieurs de ces défis. L'ICÉA doit continuer son action de représentation auprès des parties prenantes en éducation des adultes pour que les programmes et les initiatives proposées tiennent compte de ces obstacles et adaptent leur fonctionnement aux contextes de vie des adultes.
2. Dans notre société complexe, **les besoins éducatifs** vont bien au-delà l'employabilité. La santé, les finances personnelles, le vivre-ensemble, le développement durable, la citoyenneté sont des exemples de sphères de la vie sociale qui impliquent chez les citoyennes et les citoyens des connaissances et des compétences de plus en plus nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. L'ICÉA doit faire connaître largement ces besoins multiples d'apprentissage et, ainsi, faire valoir une vision enrichie

des aspirations éducatives des adultes qui tient compte autant de la demande individuelle que de la demande sociale.

3. Le nouvel écosystème des lieux d'apprentissage et d'éducation des adultes : construire la société apprenante

Les lieux d'apprentissage et d'éducation des adultes se multiplient. Aux lieux établis que sont les établissements publics et privés d'éducation et les organismes communautaires s'ajoutent de nouveaux lieux comme les plateformes numériques d'apprentissage, l'autoformation et l'apprentissage par les pairs. En outre, les stratégies et les modèles pédagogiques et andragogiques se diversifient. À ce titre, l'éducation peut être formelle, non formelle ou informelle, en présentiel, en ligne ou hybride; elle peut également être de courte durée ou prendre la forme d'un programme de plus longue durée. Chacun de ces lieux fait face à des défis et des enjeux distincts et les conditions respectives de leur développement demandent des actions spécifiques. Ainsi, les moyens d'éducation sont nombreux et fournissent des possibilités de répondre aux besoins d'apprentissage de toutes et de tous. En éducation des adultes, réunir les conditions d'une société apprenante est à portée de main.

Les frontières du monde de l'éducation des adultes s'élargissent². Les établissements d'enseignement d'un réseau public et d'un secteur privé, des organisations communautaires, des programmes d'apprentissage offerts au sein de diverses organisations, incluant les mouvements sociaux, constituent des acquis dont les racines remontent à plus d'un siècle. Un modèle d'éducation en présentiel en milieu formel et non formel reposant sur l'expertise disciplinaire et andragogique d'éducatrices et d'éducateurs d'adultes est le fondement historique d'une offre d'éducation des adultes.

Le développement technologique du numérique a fait émerger un nouveau lieu d'éducation des adultes. Dans un premier temps, la formation en ligne a permis de diffuser la prestation de l'enseignante et de l'enseignant captée sur vidéo, en direct ou en différé, à grande échelle et au-delà les murs de l'établissement. Dans un second temps, ce modèle, calqué sur la prestation en présentiel, a migré vers des plateformes numériques d'éducation et des environnements numériques personnalisés d'apprentissage coordonnés par des systèmes de gestion des apprentissages (*Learning management systems*). L'intégration de l'intelligence artificielle au sein de ces dispositifs permet de décupler son potentiel. Ces nouveaux lieux, qui préconisent un modèle andragogique d'apprentissage modulaire et qui empruntent des formules hybrides combinant des activités synchrones ou asynchrones, accroissent les stratégies éducatives disponibles.

Un écosystème fort complexe émerge de ces développements où cohabitent des secteurs public, communautaire et privé. Aux lieux éducatifs en place s'ajoutent les multinationales du

² Baril, Daniel. (2020). *The new learning frontier*. Dans Only Connect, blogue de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, January 7, 2020. [En ligne] <https://thelifelonglearningblog.uil.unesco.org/2020/01/07/the-new-learning-frontier/> Consulté le 4 avril 2021.

Web qui étendent leur action à l'offre de services éducatifs, un nombre croissant d'entreprises privées de formation en ligne et l'univers de la technologie éducative (les EdTech) qui constitue un marché privé en forte croissance. Ainsi, le monde de l'éducation des adultes fait lui aussi face à ces technologies disruptives qui bouleversent les secteurs du taxi (Uber), de l'hôtellerie (Air b'n'b), du cinéma (Netflix), etc. En fait, des modèles de type *Netflix de l'éducation* se mettent en place, offrant aux individus et aux entreprises des forfaits mensuels leur permettant d'accéder à un catalogue d'activités éducatives en ligne. Dans le contexte de la crise sanitaire, le recours généralisé à la formation en ligne a accéléré ces développements.

Au fil des développements de plusieurs décennies, nous comptons sur des réseaux public, communautaire et privé d'éducation des adultes ainsi que sur des modèles d'ingénierie de l'éducation qui mettent à profit un large éventail de modèles éducatifs allant des formules de microapprentissage à des programmes de longues durées en passant par la formation en présentiel, en ligne ou hybride. Il en ressort un écosystème se développant dans plusieurs directions et selon différentes logiques sur les plans éducatifs, des politiques publiques, commerciales.

Des questions stratégiques pour le débat public

Participation à la formation

Le contexte actuel de formation en mode non présentiel éloigne les adultes de plusieurs bénéfices qui sont liés à la participation physique à des activités de formation (socialisation, interaction, partage, transformation, autonomisation, émancipation, etc.). Le passage à la formation en ligne ou à distance est particulièrement difficile dans un domaine comme l'alphabétisation, où la présence de la personne sur le lieu de formation, la proximité des autres et les interactions sont des moteurs non seulement de l'apprentissage, mais aussi de la transformation de la personne, de son autonomisation.

- 3.1. *Dans un contexte qui fait une large place à la formation à distance ou en ligne, quels bénéfices peut-on espérer de la participation des adultes à la formation?***
- 3.2. *Que sait-on réellement de la participation et de l'engagement des personnes dans la formation selon le mode en présence ou à distance?***
- 3.3. *Comment s'assurer que le virage technologique en éducation ne porte pas atteinte aux bénéfices qu'il est possible de tirer de la participation et de l'engagement des personnes dans la formation?***

Réponse éducative

On constate qu'une part non négligeable de la réponse éducative est marquée par une volonté de répondre rapidement et de manière ciblée à des demandes ou à des besoins en

fonction de paramètres comme la rentabilité ou le caractère prioritaire pour le marché du travail. Une autre part, tout aussi non négligeable, de la réponse éducative devrait correspondre aux besoins des personnes en fonction de leurs expériences, de leurs compétences, des âges et des circonstances de leur vie, etc.

3.4. *Dans ce contexte, comment prévenir le développement d'une réponse éducative essentiellement guidée par une logique de capitalisme cognitif?*

3.5. *Comment s'assurer de développer une offre qui corresponde aux besoins réels des personnes?*

3.6. *Comment s'assurer que cette offre s'adapte, qu'elle fournit une réponse éducative adaptée aux différents âges et aux différentes dimensions de la vie de tous les adultes?*

Engagement de l'État en éducation des adultes

L'un des risques associés aux différentes logiques qui déterminent le développement de l'offre d'éducation des adultes au Québec (capitalisme cognitif, priorités économiques ou en matière d'employabilité, marchandisation, etc.) est le désengagement de l'État au profit d'une intervention à la carte, ciblée et orientée vers la rentabilité du secteur privé.

3.7. *Dans ce contexte, comment éviter les dérives d'une capitalisation de la formation et de l'apprentissage?*

3.8. *Comment éviter le désengagement de l'État au profit du secteur privé?*

3.9. *Comment garantir la qualité de la formation ou de son évaluation? Qui fera cette évaluation et comment sera-t-elle réalisée (à quelles conditions, dans quelles circonstances)?*

Qualité de la formation

Lorsque le contenu des programmes, les objectifs et les compétences ont été déterminés par l'organisation de l'éducation formelle ou informelle, il est attendu qu'un minimum de cohérence en résulte. Lorsque l'apprentissage est indépendant, sa reconnaissance dépendra de l'approbation du contenu et de l'évaluation des performances de l'étudiant.

3.10. *Compte tenu de l'expérience de ces dernières années en matière de reconnaissance des études étrangères et de reconnaissance des compétences acquises, des initiatives gouvernementales seront-elles nécessaires pour établir une procédure de bon fonctionnement ou peut-on compter sur les acteurs pour concevoir eux-mêmes les moyens adéquats ?*

Quelle contribution de l'ICÉA ?

Sans contredit, l'un des développements les plus importants des dernières décennies est la multiplication et la diversification des lieux d'éducation. Il en découle un environnement éducatif fort complexe qui appelle au renouvellement des perspectives.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. La formation en ligne semble gagner en importance auprès des décideurs et des adultes eux-mêmes qui optent pour cette offre de services éducatifs. Pour cette raison, il devient pertinent de se questionner sur **les bénéfices et les lacunes de la formation en ligne**, tant en ce qui concerne la participation et l'engagement des adultes dans leurs études que pour ce qui touche la réussite des apprentissages. Il devient ainsi nécessaire que l'ICÉA documente l'apport andragogique de la formation en ligne dont la place probablement s'intensifiera au cours des prochaines années.
2. La crise sanitaire a précipité le recours à la formation en ligne dans les institutions publiques et elle a renforcé le marché privé de la formation en ligne. **Les raisons invoquées en faveur de la formation en ligne** sont multiples. Alors qu'il est probable que la formation en ligne prendra une place plus grande, il est stratégique que l'ICÉA analyse les visions éducatives exprimées pour la justifier.
3. Le secteur privé est fort présent dans **l'offre de formation en ligne**. Cette situation invite à réfléchir au rôle de l'État, notamment, dans la protection des personnes faisant affaire avec des entreprises privées de formation. En particulier, la qualité des formations offertes devient un sujet d'intérêt, dans un contexte de multiplication de dispensateurs de services privés d'éducation, incluant, des entreprises mondialisées. Il est pertinent que l'ICÉA approfondisse les tenants et les aboutissants de la recomposition de l'éducation des adultes, notamment, son impact sur le rôle de l'État.

Représentation et campagne

1. L'intégration accrue de **la formation en ligne** dans l'offre d'éducation, qu'elle assiste des prestations en présentiel ou qu'elle soit le dispositif privilégié d'éducation, bouleverse le monde de l'éducation. La nature et la portée des transformations qu'elle entraîne appellent la participation de l'ensemble des parties prenantes aux débats entourant son usage. Il importe que l'ICÉA fasse entendre les perspectives propres à l'éducation des adultes dans ces débats.

4. Les nombreux visages de l'éducatrice et de l'éducateur d'adultes

De nos jours, les éducatrices et les éducateurs d'adultes regroupent une grande variété de personnes. L'enseignante et l'enseignant en établissement public ou en institution privée ainsi que la formatrice et le formateur en organisations communautaires ou en entreprise continuent de jouer un rôle de premier plan. À ces personnes, il faut désormais compter les individus eux-mêmes qui peuvent être en autoformation ou former un pair (ex. : coach, mentor, compagnon). Par ailleurs, la technologie numérique a fait apparaître de nouveaux acteurs dans la relation pédagogique et andragogique, comme le technopédagogue, la personne agissant à titre de tuteur, voire l'agent virtuel. Enfin, l'ingénierie de la formation comporte différentes fonctions, comme la personne spécialisée dans l'analyse des besoins d'apprentissage, le spécialiste créant le contenu éducatif, la personne l'enseignant, celle évaluant les apprentissages et celle accompagnant l'apprenante et l'apprenant dans le transfert des nouveaux acquis dans son poste de travail. En éducation des adultes, l'apport capital de l'éducatrice et de l'éducateur d'adultes implique un savoir-faire à reconnaître et à enrichir.

Ces personnes au cœur de la relation éducative exercent leur activité dans différents contextes qui sont plus ou moins institutionnalisés et régis par un encadrement administratif plus ou moins contraignant. Pour certaines de ces personnes, une formation initiale certifiée sera exigée pour l'obtention du droit d'enseigner aux adultes, comme c'est le cas pour l'enseignante et l'enseignant dans le réseau public d'enseignement. Pour d'autres, l'expérience acquise fournit la base d'une expertise renforcée au fil de la conception et de la prestation d'activités d'éducation. Toutes ces personnes devront compter sur une formation continue pour mettre à jour leurs connaissances en matière d'approches pédagogiques. Différents contextes d'exercice et diverses voies d'accès à la fonction caractérisent ainsi le rôle des éducatrices et des éducateurs d'adultes.

Qu'elles exercent ce rôle dans des contextes scolaires, communautaires, associatifs ou spontanément lors du soutien d'un pair, ces personnes qui forment les adultes sont la condition essentielle et nécessaire de l'apprentissage. Même dans le cas où la technologie semble prendre le relais, par exemple par l'intermédiaire de tuteurs virtuels, une éducatrice ou un éducateur interviendra en amont pour regrouper les contenus d'apprentissage, les organiser dans des activités pertinentes et concevoir les approches pédagogiques et andragogiques qui seront par la suite programmées. Bien qu'en apparence, l'intermédiaire technologique semble éloigner l'éducatrice et l'éducateur de la personne adultes en apprentissage, ils sont toujours en relation.

Dans divers milieux, l'éducatrice ou l'éducateur d'adulte, puise dans son expertise pour mettre en place des activités conduisant à des apprentissages réussis. Ce rôle est plus important que jamais, dans un contexte social en forte demande de connaissances et de compétences. Il est par ailleurs l'une des assises d'une culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

Renouveler notre compréhension des profils variés de ces personnes qui forment les adultes, des conditions dans lesquelles elles exercent ce rôle clé et les soutenir dans la réalisation de cette responsabilité centrale devient capital.

Des questions stratégiques pour le débat public

Formation des maîtres

Malgré la spécificité des interventions à mener en formation et en éducation des adultes, il n'existe toujours aucun programme de formation spécialisé qui s'adresse aux personnes qui se destinent à l'éducation des adultes. Il importe par ailleurs de tenir compte du fait que le gouvernement ne reconnaît pas les exigences distinctes du secteur des adultes aux fins de l'accréditation des enseignantes et des enseignants depuis plusieurs décennies.

- 4.1. *Comment développer un programme de formation spécialisé dans l'enseignement aux adultes (notamment pour les personnes qui interviennent en FGA)?***
- 4.2. *Comment bonifier la formation initiale des enseignantes et des enseignants de la FGA?***
- 4.3. *Comment intervenir en reconnaissance des acquis et des compétences pour reconnaître la valeur des qualifications professionnelles de personnes qui interviennent en éducation des adultes dans divers milieux d'apprentissage depuis des années?***
- 4.4. *Comment définir des exigences distinctes (et quelles exigences définir) pour les enseignantes et des enseignants de la FGA et les personnes qui interviennent en éducation des adultes dans divers milieux?***
- 4.5. *Dans un contexte de faible reconnaissance des exigences distinctes du secteur des adultes, aux fins de l'accréditation des enseignantes et des enseignants, comment exiger le développement de compétences spécifiques pour les formateurs et les formatrices d'adultes?***

Spécificité de l'apprentissage chez les adultes

L'apprentissage chez les adultes suppose la mise en œuvre de plusieurs mécanismes de communication et d'interaction avec la personne dans le but de lui permettre d'exprimer ses besoins éducatifs et ses attentes à l'égard de la formation. Mais les adultes sont souvent perçus par les organisateurs de la formation comme des clients, comme des usagers à qui on offre un service, souvent standardisé.

- 4.6. *Comment affirmer, valoriser, reconnaître la spécificité de l'apprentissage chez les adultes?***
- 4.7. *Comment faire comprendre la différence de l'apprentissage chez les adultes, sa spécificité par rapport à celui chez les jeunes?***
- 4.8. *Comment échapper à la notion de « clientèle » en éducation des adultes, aux limites d'une logique d'action fondée sur le principe de « l'utilisateur souhaitant recevoir un service »?***

4.9. Comment parvenir à une compréhension renouvelée de la présence de profils variés chez les adultes apprenants?

4.10. Comment mieux outiller, former, soutenir les personnes qui interviennent en éducation des adultes?

4.11. Comment s'assurer que les personnes qui interviennent en éducation des adultes aient le souci de répondre aux besoins de chaque personne apprenante?

Formatrice et formateur agréé par la CPMT

Chaque année, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) accorde un agrément à des personnes et à des organismes qui font de la formation et de l'éducation des adultes en milieu de travail. Actuellement, plus de 3 500 personnes et organismes sont reconnus par la CPMT.

4.12. Qui reçoit ce type d'agrément et sur la base de quels critères?

4.13. Devrait-on se soucier plus de ces personnes et de ces organismes, de leur expertise et de leurs compétences, des interventions qu'elles mènent auprès des travailleuses et des travailleurs?

Quelle contribution de l'ICÉA ?

Les personnes à l'œuvre en éducation des adultes présentent des profils variés et occupent des fonctions de plus en plus diversifiées. Cette situation fait écho à l'expansion de l'éducation des adultes.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. La **formation initiale et continue** des personnes formant les adultes doit répondre à des obligations propres aux différents milieux et à des aspirations professionnelles variées. Il devient essentiel de réfléchir à l'offre de formation initiale et continue de ces personnes qui sont l'assise des capacités d'éducation des adultes. Dans ce contexte de diversification

du profil des personnes formant les adultes, il serait d'intérêt que l'ICÉA répertorie les programmes, les initiatives et les pratiques de formation initiale et continue.

2. **La réglementation encadrant la fonction d'éducateurs et d'éducatrices d'adultes** est confrontée à l'éclatement des profils d'intervenantes et d'intervenants. Répertorier cette réglementation et en analyser les limites deviennent de plus en plus importants. L'ICÉA pourrait jouer un rôle dans ce travail de mise à jour de la réglementation entourant l'exercice de ce rôle d'éducatrices et d'éducateurs d'adultes.

Représentation et campagne

3. L'éducation des adultes comporte des exigences distinctes qui fondent **la perspective andragogique**. Veiller à ce que la formation initiale et continue des personnes formant les adultes incorpore les principes andragogiques est une condition de la qualité et de la pertinence des interventions éducatives auprès des adultes. L'ICÉA peut contribuer à rappeler cette exigence andragogique et faire valoir son intégration dans les initiatives de formation initiale et continue.

Innovation

4. Les défis de **la formation initiale et continue** des personnes formant les adultes sont grands. Fondement andragogique, pluralité des profils d'adultes, approches et modèles d'éducation se diversifiant, au rythme de la multiplication des lieux d'éducation des adultes sont quelques-unes des dimensions illustrant ces défis. L'ICÉA pourrait mettre l'épaule à la roue et fournir son apport à la conception et l'offre d'activités de formation initiale et continue.

5. Le droit à l'apprentissage tout au long de la vie : actualiser le cadre juridique du droit à l'éducation

Le contexte d'interprétation et d'application du droit à l'éducation se transforme. Ainsi, les possibilités d'éducation sont nombreuses et de différente nature. Les exigences d'apprentissage sont omniprésentes et les conséquences de ne pas répondre à des besoins d'apprentissage peuvent mener à la précarisation ou la marginalisation. Par ailleurs, les différents contextes de vie des adultes complexifient les réponses éducatives. Finalement, l'extension tout au long de la vie de l'apprentissage et de l'éducation contribue à élargir l'univers éducatif. Un monde éducatif complexe appelle à l'expansion du cadre juridique du droit à l'éducation, qui a été développé dans un environnement éducatif fort différent, dans les années 1940. En éducation des adultes, un droit à l'éducation actualisé renouvellera les obligations de l'État et des parties prenantes et mettra à jour les conditions de son respect.

Nous le savons, dans une société dont le savoir est l'un des principaux moteurs de développement, les connaissances et les compétences sont devenues des conditions d'insertion et des facteurs d'inclusion. Pour cette raison, l'éducation devient un moyen incontournable de progrès individuel et social. Collectivement, chaque nouvelle génération doit acquérir une formation de base qui crée les conditions d'une autonomie garante d'une entrée réussie dans la vie adulte. Individuellement, chaque adulte doit préserver cette autonomie tout au long de sa vie en s'assurant de pouvoir répondre à des exigences changeantes en matière de connaissances et de compétences, au risque de vivre la précarité ou la marginalisation. Le prolongement de la nécessité d'apprendre tout au long de la vie invite à repenser la portée du droit à l'éducation.

L'État est le premier responsable de la création des conditions nécessaires à l'exercice du droit à l'éducation. Faire respecter ce droit, le protéger et en assurer la réalisation sont les principales obligations dévolues à l'État et codifiées sur le plan juridique. La mise en place et l'administration d'un réseau public d'éducation sont les moyens privilégiés pour concrétiser le droit à l'éducation, en particulier, au profit des jeunes générations en démarche de scolarisation initiale. Or, l'éducation est désormais une préoccupation pour toutes et pour tous et les lieux pour apprendre se diversifient. Autrement dit, la portée du droit à l'éducation doit s'étendre à toute personne, adulte ou jeune, et sa mise en œuvre se fait à partir d'un vaste réservoir des lieux et de moyens d'éducation.

La place centrale des connaissances et des compétences dans la vie individuelle et sociale accroît l'importance du droit à l'éducation. Dans ce contexte, tous les individus sont désormais fortement encouragés à réaliser les apprentissages leur permettant de relever les défis auxquels ils sont confrontés. Il s'agit là d'une forme d'obligation, s'ils veulent satisfaire aux exigences croissantes de notre société du savoir. Parallèlement, l'État est dans l'obligation de créer les conditions nécessaires à l'exercice du droit d'apprendre.

Des questions stratégiques pour le débat public

L'éducation des adultes comme priorité

L'ICÉA et nombre de partenaires réclament depuis des années que l'éducation des adultes soit reconnue par l'État à titre de priorité, comme c'est le cas de la formation des jeunes.

- 5.1. *Comment faire de l'éducation des adultes une priorité pour l'État?***
- 5.2. *Comment amener l'État à prendre cette responsabilité et la faire valoir en continuité de la formation des jeunes?***

Droit d'association

Le droit d'association des apprenants adultes est une revendication mise de l'avant par de nombreux groupes et organisations depuis des années. Dans la législation actuelle, ce droit est associé à celui de prélever des cotisations permettant de financer les activités des associations. Ce droit a beaucoup contribué à l'avancement de l'éducation, mais il limite la possibilité de former plus d'une association par établissement scolaire et ainsi de permettre à des groupes particuliers, notamment les adultes apprenants, de bénéficier des avantages liés au droit d'association.

- 5.3. *Comment faire pour élargir ce droit et le rendre encore plus effectif?***

Politique gouvernementale

Alors que les politiques gouvernementales (par exemple, la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue de 2002) ont célébré et encouragé l'apprentissage des adultes, en particulier au sein des structures publiques, les exigences de ces structures pour mettre en œuvre ces politiques, de manière publique et redevable, étaient faibles par rapport au secteur de l'éducation des jeunes de ces mêmes structures publiques.

- 5.4. *Comment les institutions publiques d'éducation peuvent-elles absorber et embrasser de manière significative les mandats d'éducation des adultes pour la population de leurs territoires ?***
- 5.5. *Comment s'assurer que l'éducation des adultes soit considérée comme importante par l'État, en premier lieu au sein des centres de services scolaires?***

Place des compétences

L'État invite à se réinventer, mais ne le fait pas lui-même à l'heure actuelle. On peut penser à l'adaptation des locaux, aux façons d'atteindre le plus de gens possible, bref à créer des conditions d'exercice au droit à l'éducation des adultes.

5.6. *Le gouvernement est-il prêt à innover pour faire place au développement des compétences? Pour créer les conditions propices au développement des compétences?*

Quelle contribution de l'ICÉA ?

Le droit à l'éducation traduit l'importance sociale et juridique pour les individus et la société de l'acquisition de connaissances et de compétences. Ce droit impose des obligations dont l'esprit est d'assurer l'accès à l'éducation. Ce droit qui s'étend aux adultes peut de nos jours compter sur des moyens étendus dont il importe de tirer profit pour en assurer le respect.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. Au Québec, comme dans plusieurs pays, **le droit à l'éducation** se définit principalement à l'égard des enfants et des jeunes en formation scolaire initiale. L'extension de ce droit aux adultes demeure un sujet de discussion, au-delà l'alphabétisation et la formation de base. Alors que les connaissances et les compétences deviennent un moteur du développement individuel et social, il est d'intérêt que l'ICÉA réfléchisse à l'actualisation du droit à l'éducation.

Mobilisation des milieux

2. **Les inégalités** demeurent présentes en éducation des adultes. Population faiblement alphabétisée ou sans diplôme d'études secondaires, obstacles à la participation empêchant l'accès à l'éducation illustrent que la création des conditions d'exercice du droit à l'éducation demeure en chantier. L'ICÉA doit continuer de mobiliser les milieux de l'éducation des adultes pour contrer ses inégalités.

Représentation et campagne

3. L'éducation des adultes demeure marginalisée dans les décisions gouvernementales. Cette situation se répercute sur **la reconnaissance du droit à l'éducation pour tous les adultes**. Faire valoir ce droit est central à la mission de l'ICÉA qui doit ainsi en faire la promotion.
4. L'intensification des exigences sociales en termes de connaissances et de compétences rend de plus en plus nécessaire **le développement de l'éducation des adultes**. L'ICÉA doit interpeller tous les acteurs concernés, du monde éducatif ou au-delà celui-ci, pour que l'éducation des adultes devienne un volet régulier de leurs activités.

6. Les répercussions de la crise sanitaire de la Covid-19 : tirer des leçons, consolider des acquis et tenir compte de l'impact psychologique et émotionnel

La crise sanitaire a bouleversé tous les secteurs de la société, incluant l'éducation des adultes. Le passage subit et accéléré à la formation en ligne, la perte des repères organisationnels, la transformation du jour au lendemain des pratiques, l'incertitude et l'insécurité ont créé un environnement éprouvant pour les personnes en première ligne de l'apprentissage et de l'éducation des adultes ainsi que chez les adultes en apprentissage. Les répercussions de cette crise se feront sentir pendant plusieurs années.

La période de l'après-crise sanitaire ne peut précipiter la reprise d'un fonctionnement tel qu'il était avant cette crise. Une période de transition s'impose afin de départager des pratiques éducatives et administratives mises en place en contexte d'urgence : certaines méritent d'être préservées et d'autres, d'être abandonnées. De même, une période de transition s'avère nécessaire pour traiter les séquelles psychologiques et émotionnelles de la crise chez le personnel et les personnes en apprentissage. Cette « nouvelle normalité » que l'on anticipe ne peut se limiter à un virage numérique généralisé. En éducation des adultes, il importe de mettre en place les conditions qui rendent possible une sortie de crise sanitaire qui tire des leçons appropriées et respectueuse des personnes.

Par son ampleur, la crise sanitaire de la Covid-19 constitue un moment charnière. En éducation des adultes, elle a agi tel un révélateur des forces et des lacunes. D'abord et avant tout, cette crise a confirmé la nécessité que tous les adultes détiennent des connaissances et des compétences dans une variété de domaines utiles à la vie. Par exemple, les conditions de confinement ont sollicité des compétences numériques chez les individus ou leur capacité de les développer rapidement de manière autonome. La poursuite à la maison de la continuité éducative des enfants a du jour au lendemain transformé les parents en substitut de l'enseignante ou de l'enseignant, les forçant à apprendre sur le tas les rudiments de la pédagogie et l'usage du matériel scolaire mis à leur disposition. Enfin, le prolongement de la crise sanitaire et des conditions de confinement a mis en évidence le caractère essentiel de la capacité à gérer sa santé physique et psychologique ainsi que celles de ses proches.

Ensuite, même si ce sont ces connaissances et ces compétences développées dans l'urgence par les adultes qui ont permis d'atténuer les contrecoups de la crise sanitaire, l'éducation des adultes ne figurait pas ou de manière marginale au nombre des actions gouvernementales. La priorité a été accordée à l'éducation scolaire des jeunes. Ce choix révélateur nous montre que l'éducation des adultes ainsi que l'apprentissage tout au long de la vie ne sont toujours pas reconnus comme des leviers stratégiques à mobiliser d'emblée, même dans les contextes de crise. Tout au long de cette crise, les adultes ont été laissés à eux-mêmes dans la mobilisation de

leurs connaissances et de leurs compétences et dans la réalisation éventuelle des apprentissages rendus tout à coup nécessaires.

Enfin, les lieux d'éducation des adultes ont subi différemment les conséquences de cette crise. Selon qu'ils misaient déjà ou non sur des capacités de formation en ligne, ils ont pu rapidement réorganiser leur offre de services éducatifs, alors que le confinement se généralisait, ou ils ont été contraints de précipiter la mise en place d'activités en ligne. Alors que l'obligation de distanciation physique se prolongeait dans le temps, plusieurs ont constaté que la formation en ligne ne pouvait s'appliquer: soit elle n'était pas adaptée aux approches andragogiques privilégiées, soit les populations desservies ne possédaient pas l'équipement, la connexion Internet ou les compétences numériques nécessaires. En outre, un secteur privé de la formation en ligne a bénéficié de la période de confinement pour accroître ses parts de marché. Enfin, le constat de l'ampleur et des conséquences de la fracture numérique ont été mis en lumière par le contexte résultant de la crise sanitaire.

À court terme, le retour à une certaine normalité en éducation des adultes implique une période de transition. L'impact de la crise sanitaire en éducation des adultes est important et il se répercute sur les adultes en apprentissage, sur les lieux d'éducation des adultes et, globalement, sur la place accordée par le gouvernement à l'éducation des adultes.

Des questions stratégiques pour le débat public

Transition écologique

Bien que La COVID-19 prédomine, elle ne fait pas disparaître des enjeux préexistants comme la crise climatique. Il faudra tenir compte de la transition écologique dans « l'après-crise », sinon on reproduira les mêmes problèmes. On doit engager une conversation sur les changements nécessaires en vue d'une éducation servant à autre chose qu'au marché du travail. On devrait se mobiliser comme on a su le faire lors de l'arrivée des Syriens (cours de français, réseau de soutien, etc.) L'économie politique sous-estime la contribution de l'éducation des adultes.

6.1. *Comment faire référence efficacement à l'inévitable période de transition, de nature écologique et autre, qui suivra la pandémie de Covid-19?*

Formation à distance

Les centres d'éducation des adultes qui souhaitent maximiser leurs recettes dans le cadre des règles de financement pourraient encourager l'apprentissage présentiel au détriment de l'apprentissage en ligne. La familiarité avec les technologies de l'information des formateurs d'adultes varie considérablement malgré des décennies d'activités RÉCIT, qui étaient largement

accessibles aux enseignants à plein temps. Il est devenu évident, pour les apprenantes et les apprenants de tous âges, que l'apprentissage en ligne et à distance requiert certaines compétences en matière d'initiative, de concentration et de persévérance.

- 6.2. *Sera-t-il possible à court terme d'identifier les forces et les faiblesses des étudiants adultes dans ce domaine et de leur apporter l'aide qui pourrait être nécessaire pour réussir dans l'enseignement non conventionnel?***
- 6.3. *Qu'en est-il des personnes qui n'ont pas accès aux outils informatiques et numériques nécessaires à l'apprentissage à distance ou en ligne?***

Contribution de l'éducation des adultes

Les apports positifs de l'éducation des adultes à la crise de la COVID-19 sont de plus en plus soulignés et reconnus par différents acteurs de la société civile. La COVID-19 a bien mis en lumière que l'éducation des adultes devenait une nécessité en temps de crise. La conversation sur la COVID-19 doit servir à faire quelque chose, car c'est beaucoup grâce à l'éducation des adultes que nous avons pu passer au travers. Les adultes ont appris, sont allés chercher les formations et les apprentissages dont ils avaient besoin pour conserver leur santé. On devrait se servir de cela pour mettre l'éducation des adultes de l'avant, mais à l'heure actuelle, on ne parle que des jeunes au secondaire, au cégep et à l'université.

- 6.4. *Comment souligner les apports de l'éducation des adultes comme outil de transformation sociale et politique durant et après la crise de la COVID-19?***
- 6.5. *Comment tenir compte des avancées liées à l'éducation des adultes durant la crise de la COVID-19?***
- 6.6. *Comment montrer (démontrer) ce que l'éducation des adultes a permis de faire durant la crise de la COVID-19?***
- 6.7. *Comment affirmer l'apport de l'éducation des adultes à la sortie de crise de COVID-19?***
- 6.8. *Comment rendre visible ce que les adultes ont parvenus à faire, à accomplir durant la crise de la COVID-19, grâce à l'éducation des adultes?***

Quelle contribution de l'ICÉA ?

La crise sanitaire de la Covid-19 impose de nombreuses exigences aux connaissances et aux compétences des adultes et elle fait peser de multiples contraintes sur les différents lieux d'éducation desservant les adultes et les personnes y œuvrant. Composer avec cette crise qui perdure demeure un défi. En outre, la période de l'après crise sanitaire soulèvera plusieurs enjeux.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations

relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. La crise sanitaire de la Covid-19 a accentué des **inégalités éducatives** qui lui préexistaient et a mis au grand jour des inégalités méconnues. Alors que pointe à l'horizon la période de l'après-pandémie, il est d'intérêt que l'ICÉA fasse le portrait des inégalités en éducation des adultes confirmées ou révélées par la crise sanitaire.

Mobilisation des milieux

1. Le passage généralisé à la formation en ligne à l'éducation des adultes soulève la question de **la réussite des apprentissages** réalisés par ce moyen, chez les différents groupes qui composent la population des adultes en apprentissage. L'ICÉA pourrait réunir des chercheuses et des chercheurs étudiant la réussite des apprentissages des adultes ainsi que des intervenantes et des intervenants formant ou accompagnant les adultes dans leurs apprentissages.

Représentation et campagne

1. Le confinement a forcé **la migration en ligne des activités d'éducation** préalablement données en présentiel. Cette situation a fait ressortir les conditions à réunir pour accéder à la formation en ligne, notamment, des compétences numériques de base, la capacité financière de se procurer l'équipement informatique et de payer un forfait Internet, en plus de la disponibilité d'un espace de travail dans des lieux de résidence parfois exigus. D'ici à ce que la crise sanitaire se termine et dans la période qui la suivra, l'ICÉA doit faire connaître les obstacles à l'accès à la formation en ligne chez les adultes et réclamer que les conditions soient réunies lorsque l'on exige celle-ci.
2. **La relance post-pandémie** offre une exceptionnelle occasion de tirer des leçons et de donner une impulsion à une transformation sociale que plusieurs appellent depuis des décennies, en particulier, face aux inégalités socio-économiques criantes et à la crise climatique s'aggravant. L'ICÉA doit se joindre aux différents mouvements de transformation et faire valoir l'apport majeur que peut procurer l'éducation des adultes à la réalisation de cette transformation souhaitée.

7. Des politiques éducatives en phase avec les réalités de l'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation des adultes connaît un développement tous azimuts sans qu'un cadre ne la guide ou n'énonce des priorités éducatives rassembleuses. Conséquemment, un écart grandissant se creuse entre la réalité empirique en expansion de l'apprentissage et de l'éducation des adultes et la portée limitée des politiques publiques dans ce domaine. De nouvelles politiques d'éducation des adultes sont confrontées au défi de la complexité croissante d'un écosystème d'apprentissage et d'éducation des adultes composé de lieux d'une grande diversité, d'une demande d'apprentissage portant sur des domaines variés et, chez les adultes, de trajectoires éducatives parcourant de multiples lieux d'apprentissage aux approches andragogiques diversifiées. Dans cet environnement éducatif hétérogène, l'État doit repositionner son action, parmi celles de nombreux acteurs, et conséquemment repenser les contenus et l'organisation des politiques afin de traduire la réalité intersectorielle de l'éducation des adultes dans des politiques d'envergure interministérielle de portée gouvernementale. En éducation des adultes, l'élaboration d'une nouvelle génération de politiques est de mise.

Pour prendre ce virage attendu, le gouvernement peut compter sur une infrastructure publique, communautaire et privée de services éducatifs dédiés aux adultes ou ouverts à ces derniers. Depuis les années 1960, un système d'éducation des adultes s'est construit. C'est sans compter sur l'effet de la scolarisation massive des jeunes générations qui s'est répercuté sur l'éducation des adultes. Alors que cette modernisation a fait entrer l'éducation des adultes au XXI^e siècle, des nouveaux défis et enjeux demandent à la faire entrer dans un nouveau siècle.

Une nouvelle génération de politiques en éducation des adultes doit voir le jour afin de tenir compte des développements étendus et accélérés de la demande sociale de connaissances et de compétences, de l'offre d'éducation des adultes, des circonstances complexes de la vie des adultes et des situations d'inégalités éducatives vécues par des populations vulnérables ou précarisées. Prise individuellement, chacune des grandes orientations stratégiques que l'ICÉA soumet à la consultation de ses membres justifie l'élaboration d'une politique publique renouvelée en éducation des adultes. Prise comme un tout, ces perspectives démontent que la portée limitée des politiques en vigueur ne solutionnera pas les problèmes complexes que pose une société du savoir à l'éducation des adultes. Une action ministérielle fragmentée ne peut résoudre des défis éducatifs qui demandent une approche interministérielle.

En plus d'offrir au gouvernement des orientations de développement en phase avec les réalités actuelles de l'apprentissage chez les adultes, une nouvelle génération de politiques en éducation des adultes fournirait l'occasion de repositionner le rôle de l'État dans un monde éducatif où agit et interagit une myriade de lieux d'éducation. Alors que les connaissances et les

compétences sont des moteurs du développement individuel et collectif, l'éducation des adultes devient un levier essentiel de l'action de l'État.

Des questions stratégiques pour le débat public

Expression des besoins

Pour que les initiatives gouvernementales aient une chance de réussir, les orientations politiques doivent être accompagnées de mesures de mise en œuvre qui déboucheront sur des résultats : législations, règlements, conventions collectives, redditions de compte, imputabilité, etc. Les besoins en matière d'éducation des adultes étant très divers, il faut mettre en place des structures permettant aux adultes d'exprimer leurs besoins. Et la prise de décision doit être transparente. Jusqu'à maintenant, ce sont plutôt les priorités du ministère qui ont primé par rapport aux besoins des adultes apprenants.

7.1. *Le gouvernement est-il disposé à entreprendre ce processus?*

7.2. *Comment faire en sorte que le gouvernement mette en place des structures permettant aux adultes d'exprimer leurs besoins?*

7.3. *Comment s'assurer que la prise de décision en lien avec ces processus d'expression soit transparente?*

Politique en éducation des adultes

Le renouvellement de la politique gouvernementale en éducation des adultes se fait attendre depuis des années et il serait souhaitable que ce renouvellement soit accompagné d'un processus de consultation permettant aux personnes concernées, les adultes apprenants, de se faire entendre.

7.4. *Comment s'assurer que le renouvellement de la politique gouvernementale en éducation des adultes soit accompagné d'un processus de consultation centré sur les personnes?*

Approche interministérielle

L'importance de miser sur une approche interministérielle dans la mise en œuvre d'une future politique gouvernementale en éducation des adultes est de plus en plus reconnue. Il apparaît par ailleurs qu'une telle approche suppose la collaboration de plusieurs ministères, qui accepteraient de faire de l'éducation des adultes une priorité, tout en reconnaissant le leadership d'un ministère titulaire, comme celui de l'Éducation.

Des parallèles sont à faire entre cette approche et la collaboration qu'elle suppose, d'une part, et des politiques déjà en place, d'autre part, comme la politique de développement durable

(dont la mise en œuvre est conjointement pilotée par l'ensemble des ministères sous la direction du ministère du Développement durable).

- 7.5. *Comment parvenir à mettre en œuvre d'une telle approche?*
- 7.6. *La mise en œuvre d'une telle approche est-elle réalisable dans un contexte marqué par une faible préoccupation pour l'éducation des adultes?*
- 7.7. *Comment faire en sorte de générer une saine collaboration entre plusieurs ministères dans la mise en œuvre d'une politique gouvernementale?*
- 7.8. *Comment réduire les tensions entre les différentes parties à l'œuvre dans cette collaboration et le ministère titulaire de la politique en question?*
- 7.9. *Serait-il nécessaire d'imaginer de nouvelles formes de gouvernance afin de faciliter la mise en œuvre d'une politique en éducation des adultes?*
- 7.10. *Quel type de gouvernance devrait-on imaginer, se donner afin que l'éducation des adultes devienne une préoccupation transversale de tous les ministères?*

Besoins éducatifs des adultes

Il importe de tenir compte des besoins éducatifs des adultes **à tous les âges** et **dans toutes les circonstances de la vie**. Malheureusement, les besoins du marché du travail sont toujours prioritaires et devancent ceux du « marché de la vie ».

- 7.11. *Comment répondre aux besoins éducatifs des adultes qui apparaissent en réaction aux changements de toutes sortes dans notre société?*
- 7.12. *Comment éviter toute hiérarchisation de ces besoins (que ce soit selon l'âge ou les dimensions de la vie)?*
- 7.13. *Comment tenir également compte de tous les âges et de toutes les circonstances de la vie des personnes?*
- 7.14. *Comment répondre aux besoins des adultes marginalisés (adaptation, environnement)?*
- 7.15. *Quelle place pourrait être faite à la conciliation travail-études-famille comme condition spécifique de la réussite des adultes?*
- 7.16. *Quelle place pourrait être faite à une stratégie nationale de conciliation études-famille-travail comme condition d'actualisation du droit à l'éducation?*
- 7.17. *Quelle place accorde-t-on à la reconnaissance des acquis et des compétences?*

La recherche et l'évaluation en éducation des adultes

Au même titre qu'il faudrait accorder une plus grande importance à l'éducation des adultes, il faudrait également se donner les moyens de réaliser plus de recherche sur l'éducation des adultes. Le faible financement de l'éducation des adultes fait en sorte que peu de recherches y sont réalisées, ce qui entraîne une méconnaissance du secteur, de son apport stratégique à la société et de ses besoins.

7.18. Comment combler le manque de ressources accordées à la recherche et à l'évaluation dans le secteur de l'éducation des adultes ou sur l'éducation des adultes?

7.19. Comment faire de l'éducation des adultes un sujet de recherche privilégiée?

7.20. Comment s'assurer que la recherche en éducation des adultes soit réalisée en collaboration avec les personnes qui œuvrent dans ce secteur?

Quelle contribution de l'ICÉA ?

L'éducation des adultes connaît d'importants bouleversements qui rendent caduques les politiques existantes. Les transformations en cours provoquent une période de transition qui devra éventuellement donner lieu à des nouvelles politiques en phase avec les réalités changeantes de l'éducation des adultes.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Analyse et recherche

1. Tous les États font face à cet univers en transformation de l'éducation des adultes et au contexte de recomposition qu'il provoque. **Des exemples de politiques** prenant de front ces défis émergents peuvent inspirer le Québec. L'ICÉA peut contribuer à la réflexion sur la conception d'une nouvelle génération de politique en éducation des adultes en recensant des exemples de cadres novateurs recomposant l'éducation des adultes.

Mobilisation des milieux

2. Les conditions de vie et les profils de **la population adulte** sont de plus en plus diversifiés. Il en ressort des besoins et des aspirations éducatives variés qui obligent des stratégies adaptées. Face à la complexité de la situation éducative des adultes, il importe de mobiliser largement les personnes et les lieux pouvant répondre aux demandes d'apprentissage des adultes en tenant compte de leurs réalités. L'ICÉA doit rassembler les milieux de l'éducation et les forces au-delà celui-ci dans des initiatives répondant aux demandes des adultes et en phase avec leur condition de vie.

Représentation et campagne

3. Dans un contexte d'intensification et d'accélération de changements, **l'absence de politique d'éducation des adultes** désorganise le développement de l'éducation des adultes et laisse l'action de l'État sans orientations clairement définies et sans projet rassembleur. Or, aucune indication ne laisse entrevoir que le gouvernement envisage lancer une démarche d'élaboration d'une nouvelle politique d'éducation des adultes. C'est pourquoi l'ICÉA doit accentuer ses démarches en faveur de l'adoption de cette politique qui proposerait des perspectives en phase avec le nouvel environnement de l'apprentissage des adultes et qui serait ancrée dans une consultation des parties prenantes.
4. Un des plus grands défis d'une action des pouvoirs publics en éducation des adultes est de répondre aux réalités intersectorielles de l'apprentissage des adultes par une action interministérielle. Autrement dit, seul une action gouvernementale peut répondre à la complexité de l'environnement en expansion de l'éducation des adultes. L'ICÉA doit faire valoir cette approche interministérielle de la gestion de l'action gouvernementale en éducation des adultes.
5. Les transformations en cours de l'éducation des adultes brouillent la compréhension et appellent la définition de nouveaux repères. La recherche en éducation des adultes devient nécessaire à la connaissance d'un domaine en mouvance. L'ICÉA appelle au développement de la recherche en éducation des adultes.

8. Un mouvement de l'éducation des adultes en recomposition

Un paradoxe marque la situation présente de l'éducation des adultes : bien que l'apprentissage et l'éducation des adultes fassent l'objet de développements majeurs et que leur importance soit grandissante, ceux-ci ne figurent pas parmi les priorités politiques du gouvernement. Cette situation laisse d'autant plus perplexe que le monde de l'éducation des adultes regroupe un grand nombre d'acteurs et d'organisations actifs dans plusieurs sphères de la société. Se pose alors la question de l'influence qu'exerce ou non le monde de l'éducation des adultes sur les décisions gouvernementales.

L'éducation des adultes connaît un développement foisonnant qui a pour effet de créer un univers éclaté de lieux aux enjeux qui peuvent être fort différents. Cette hétérogénéité entraîne un éparpillement des forces. Sur une base sectorielle, des regroupements existent afin de faire valoir des enjeux propres aux différents milieux. À l'échelle de l'éducation des adultes, peu d'organisations ou de forums intersectoriels existent. Notre organisation, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), compte parmi ces rares réseaux intersectoriels. Les transformations des dernières décennies recomposent le mouvement de l'éducation des adultes et invitent à réfléchir aux stratégies et aux moyens d'action de celui-ci.

Dès le XIX^e siècle et tout au long du XX^e siècle, l'action collective des organisations en éducation des adultes et des mouvements sociaux (syndicats, coopératives, monde agricole, femmes, communautaire) a fait valoir des préoccupations éducatives qui ont façonné l'agenda des politiques publiques. Le contenu du Rapport Parent, qui comprenait un volet sur l'éducation permanente, et celui du rapport de la Commission Jean témoignent du succès de cette action sociopolitique en faveur de l'éducation des adultes. L'adoption, en 2002, d'une politique gouvernementale en éducation des adultes a été le point culminant d'un cycle de développement où le mouvement de l'éducation des adultes a joué un rôle central.

Dans la période en cours, nombreux sont les intervenantes et les intervenants en éducation des adultes qui s'étonnent de l'inadéquation entre les actions et les politiques gouvernementales et les défis éducatifs d'envergure auxquels font face les adultes. L'ICÉA est au nombre de ces voix. Dans le contexte de la crise sanitaire, le peu d'attention accordée par le gouvernement aux enjeux d'apprentissage des adultes a été un indicateur de la difficulté des milieux de l'éducation des adultes à convaincre de la pertinence d'une action gouvernementale renouvelée. Si le contenu d'une politique est toujours le résultat d'une négociation sociale capturant l'état d'un rapport de force à un moment donné, alors le contraste entre une demande sociale pour une action publique renforcée en éducation des adultes et une réponse gouvernementale limitée appelle une réflexion stratégique des organisations composant le mouvement de l'éducation des adultes.

Des questions stratégiques pour le débat public

Reconnaissance du milieu

Certains groupes du milieu de l'éducation des adultes ont le sentiment de devoir constamment prouver leur valeur, refaire leurs preuves, démontrer leur efficacité. Il apparaît que le gouvernement et le ministère recherchent souvent chez de nouveaux groupes ou organisations l'expertise mise de l'avant et démontrée par des partenaires de l'éducation des adultes qui existent depuis des années. Il apparaît également que le gouvernement et le ministère soulignent parfois l'expertise de nouveaux groupes ou organisations alors qu'ils refusent cette même reconnaissance à des partenaires de l'éducation des adultes qui mettent en œuvre une expertise tout à fait comparable.

8.1. *Comment pousser l'État à reconnaître pleinement et entière la valeur de toutes les actions menées par les partenaires de l'éducation des adultes dont la mission existe parfois depuis des années?*

Passage à l'action

Il apparaît important pour l'avenir de passer de la parole à l'action en éducation des adultes. À cette fin, il est important de s'assurer que ce passage à l'action soit appuyé tant par l'État que les grands acteurs sociaux, économiques et autres.

8.2. *Comment provoquer ce passage à l'action et entraîner dans l'action tant les partenaires de l'éducation des adultes que le gouvernement?*

8.3. *Comment faire pour déployer nos forces ensemble, tout en s'assurant que l'État et les grands acteurs sociaux, économiques et autres se joignent à nous?*

Représentation des adultes

Le droit des adultes apprenant à se représenter est une revendication mise de l'avant par de nombreux groupes et organisations depuis des années. Ce droit apparaît être d'autant plus important dans la perspective d'un passage de la parole à l'action en éducation des adultes.

8.4. *Comment assurer la représentation des adultes dans une perspective de passage à l'action en éducation des adultes?*

8.5. *Comment donner la parole aux adultes qui sont les premiers concernés par une mise en action du milieu de l'éducation des adultes?*

8.6. *Comment créer des lieux de prise de parole où les adultes pourraient nous faire part de leurs préoccupations, recommandations, idées, suggestions d'actions à mettre en œuvre?*

8.7. *Comment placer l'adulte au centre d'une éventuelle dynamique de passage à l'action en éducation des adultes?*

Donner la parole aux adultes

Malgré notre volonté de placer l'adulte au centre de nos missions respectives, il apparaît que les adultes sont trop souvent au nombre des intervenants que nous ne consultons pas (ou trop peu) en prévision de la mise en œuvre de nos actions.

8.8. Quelles priorités mettre en œuvre afin de donner la parole aux adultes?

8.9. Comment créer des occasions de prise de parole par les adultes?

8.10. Comment profiter des différentes opportunités, moments et occasions de prise de parole des adultes qui se présentent à nous?

8.11. Comment saisir toutes les occasions qui se présentent à nous notamment en lien avec le contexte électoral de l'automne 2021 (gouvernement fédéral) ou de l'année 2022 (gouvernement québécois)?

Quelle contribution de l'ICÉA ?

Le mouvement de l'éducation des adultes est éclaté, faisant écho à la fragmentation du domaine lui-même. Portée par des intérêts sectoriels qui peuvent ou non se recouper ou s'opposer, l'unité du mouvement de l'éducation des adultes est placée devant le défi de sa diversité croissante.

Pour soutenir votre réflexion sur la contribution possible de l'ICÉA, nous vous proposons quelques possibilités d'initiatives. Vous êtes aussi invités à nous communiquer vos considérations relativement aux actions que pourrait entreprendre l'Institut au cours des cinq prochaines années. Nous tiendrons compte de celles-ci dans l'élaboration des plans d'action annuels qui concrétiseront notre planification stratégique au cours de la période 2021-2026.

Mobilisation des milieux

1. Pour que sa diversité soit une force, **le mouvement de l'éducation des adultes** doit se coaliser dans des actions qui font primer l'intérêt collectif de l'apprentissage des adultes dans une société qui transforme les connaissances et les compétences en condition du développement individuel et collectif. À titre d'organisme fédérateur, l'ICÉA doit jouer un rôle de premier plan dans cette réunion des forces de l'éducation des adultes.

2. **L'adulte en apprentissage** est une des parties prenantes de l'éducation des adultes. Sa participation aux décisions éducatives le concernant est une condition d'une réponse éducative adaptée aux conditions de vie et aux besoins éducatifs. L'ICÉA doit faire valoir une participation des adultes aux décisions concernant leur éducation.

Représentation et campagne

3. Pour l'État, **le mouvement de l'éducation des adultes** est un interlocuteur complexe qui lui présente de multiples visages et des demandes composant un spectre étendu des préoccupations. L'ICÉA doit veiller à ce que les décisions de l'État en éducation des adultes tiennent compte de cette diversité.